



Communiqué de Presse du Président du Conseil communal et de la Municipalité de Renens

Renens, le 29 mars 2016

Election du Syndic - Législature 2016-2021

Le Bureau électoral de la Commune de Renens a constaté qu'une seule liste pour l'élection du Syndic a été déposée dans le délai imparti au mardi 29 mars 2016, à 12h00, au Greffe municipal de Renens.

En conséquence, le Bureau électoral, en application de l'art. 7 de l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du Canton de Vaud du 7 octobre 2015, proclame ainsi élu tacitement :

Monsieur Jean-François Clément, Parti Socialiste Renens

Les scrutins populaires pour l'élection du Syndic des 17 avril et 8 mai 2016 (1^{er} et 2^{ème} tours) sont donc annulés.

Renseignements :

Pascal Golay, Président du Conseil communal – 079 202 65 21

Nicolas Servageon, Secrétaire municipal – 021 632 71 01